

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES ECOLES DE LA REGION DE GARLIN

L'an deux mille dix-neuf, le onze septembre, les membres du Comité syndical se sont réunis à GARLIN sous la présidence de Mme Michèle PLANTE.

<b>Nombre de délégués</b>	<b>21</b>
En exercice	21
Présents	17
Dont suppléants	1
Dont représentés	
<b>Votants</b>	<b>17</b>
Dont pour	17
Dont contre	0
Dont abstention	0

### **Membres présents :**

Mmes BITAILLOU F, DUFRECHE MH, LESPOUCIES-AMARE M (suppléante de M. MARTENS C, excusé), PLANTE M, MAILLOT MC.  
Mrs CAU-MIL T, CAZALIS PETIT JEAN J, COSTADOAT P, ERIZABAL CH, GUIRAUT J, JONVILLE B, LACOSTE P, LAHORE CH, LAHORE JP, LANUSSE-CAZALET A, PAULIEN R, PELANNE C.

### **Etaient excusés :**

Mme ARGILAGA MC,  
Mrs LECHON A, MARTENS C, MICHEL D, MONSEGU M.

**Secrétaire de séance :** M. Bernard JONVILLE

## **N°2018-G2 : RESSOURCES HUMAINES – CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT**

### RAPPORT

Madame la Présidente informe au Comité Syndical qu'il convient de créer un emploi non permanent pour assurer la surveillance de la pause méridienne à l'école élémentaire de Garlin.

Il est donc proposé de créer un poste d'adjoint d'animation, à raison de 1 heure hebdomadaire annualisée sur la base d'un accroissement temporaire d'activité.

### DECISION

**Le Comité Syndical** ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

**DECIDE** de créer pour la période du 12 septembre 2019 au 3 juillet 2020 un emploi non permanent d'adjoint d'animation à raison de 1h hebdomadaire annualisée, d'accorder une rémunération afférente au 1<sup>er</sup> échelon de rémunération de ce grade soit l'indice brut 348, majoré 326 (au 1<sup>er</sup> janvier 2019) de la fonction publique et que seront appliquées les revalorisations de cette échelle indiciaire intervenant pour les fonctionnaires.

**AUTORISE** Madame la Présidente à signer le contrat de travail selon le modèle annexé à cette délibération.

**PRECISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
La Présidente,

**SYNDICAT DES ÉCOLES  
DE LA RÉGION DE GARLIN  
64330 GARLIN**

Michèle PLANTE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 11/09/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 11/09/2019